



Baccalauréat
La grève
de la correction
perturbe les oraux
de rattrapage

PAGE 10



FRANCE

Aux oraux du bac, des lycéens inquiets et en colère

Toutes les copies retenues par les enseignants grévistes ont été rendues au premier jour des rattrapages

REPORTAGE

Ce devait être l'épilogue d'une session du baccalauréat qui a tangué plus qu'aucune autre depuis des décennies. Une journée de « rattrapage », mais pas seulement pour les 103 800 candidats qui, avec une note comprise entre 8 et 10/20, sont convoqués pour les oraux dits du « second groupe » ; pour le gouvernement aussi, engagé dans une épreuve de force avec des enseignants retenant notes et copies. Un retour au calme était escompté lundi 8 juillet.

Et il a bien eu lieu, selon le ministère de l'éducation. « La journée s'est passée conformément à ce qu'on souhaitait, dans des circonstances un peu exceptionnelles », a d'abord affirmé Jean-Michel Blanquer, accueilli près de Bordeaux, sous les huées de manifestants. « A cette heure, on parle en centaines de copies non rendues et non plus en milliers », précisait-il en milieu d'après-midi. Le « compteur » des copies manquantes a bien atteint, lundi soir, le « zéro » attendu – quand 10 000 étaient encore retenues vendredi 5 juillet, 35 000 le 4 juillet, et même plus de 100 000 quelques jours plus tôt.

Fin de crise ? « Fin d'une session difficile à vivre », lâche Sofia (son prénom a été modifié), 17 ans, lycéenne bordelaise qui, avec une moyenne au bac « frôlant 9/20 », espérait bien, lundi, gagner ce « petit point » qui lui manque pour pouvoir décrocher le bac. « J'ai essayé de ne pas trop m'angoisser avec tout ce qu'on entend dire... J'espère seulement que le bac cette année n'aura pas moins de valeur ! »

Sofia n'était pas la seule, en cette première des trois journées du « rattrapage », à exprimer son émotion face au changement des règles dans l'évaluation. Devant les centres d'examen, les lycéens, plutôt silencieux depuis le début de cette session, n'hésitaient pas à prendre la parole pour commenter la « solution technique » préconisée, face à la grève, par M. Blanquer : en cas de notes manquantes, celles du contrôle continu doivent être prises en compte. Et si la note de l'épreuve finale, une fois connue, s'avère meilleure, celle-ci peut être conservée.

« Même si je ne trouve pas ça égalitaire, c'est finalement une chance, pour moi, cette grève, souffle Nancy, 18 ans, qui passe un bac technologique à Paris. Grâce à la note de contrôle continu, j'ai pu atteindre 8,7/20 de moyenne et prétendre au rattrapage. » Avec une moyenne générale de 7,8/20 et une note manquante, la jeune fille n'aurait probablement pas bénéficié d'une « seconde chance ».

« J'ai déjà raté le bac donc je sais ce que c'est que d'être dans l'attente », raconte Ali, en terminale S au lycée Camille-Sée, à Paris, où, vendredi, on faisait état de 200 élèves (sur 700) concernés par la rétention des notes. « Ma note provisoire est de 13/20 en physique-chimie. Quoi qu'il arrive, je dois passer le rattrapage à cause des maths, explique-t-il. Mais la situation n'est pas normale. Et elle ne fait pas souffrir que les élèves : les familles aussi en pâtissent. Elles attendent beaucoup ce moment. »

« Je vais porter plainte »

L'inquiétude, chez certains, se

teinte de colère. « Les profs nous emmènent dans un combat qui ne nous regarde pas ! », s'indigne Emile, 20 ans, en terminale L. « On est obligé de subir cette situation. Je vais porter plainte ! », tacle Nizan, même série.

Lycéenne en banlieue de Montpellier, Chloé a fait son calcul : « Si, me concernant, le professeur gréviste avait été celui de sciences économiques et sociales, j'aurais pu bénéficier de ma note de contrôle continu, un 10 ou un 11/20, alors que j'ai eu 5/20 à l'épreuve du bac », témoigne la jeune fille, qui redouble sa terminale ES. Pour elle, ce 5/20 compte coefficient 9. « Ma note provisoire est un 8/20 en contrôle continu de philo, poursuit-elle. J'espère vraiment avoir au moins un point de plus avec la copie que j'ai rendue au bac. Cela changera beaucoup de choses pour moi, parce que pour l'instant, le bac, je ne l'ai pas... »

L'argument de la « rupture d'égalité » avancé depuis plusieurs jours dans le monde enseignant semble avoir trouvé chez les lycéens de solides relais. Et pas seulement parmi ceux qui ont appris vendredi, avec la proclamation des résultats provisoires, qu'ils ne faisaient pas partie des 77,7 % d'admis au premier tour. « C'est inégalitaire ce qui se passe », avance Paul, en terminale L à Paris. « Injuste, renchérit Mélissa, même fille. Certains élèves trichent en contrôle continu. Ils peuvent donc



« Les profs nous emmènent dans un combat qui ne nous regarde pas ! »

ÉMILE
élève en terminale L

avoir le bac sans l'avoir mérité. Est-ce qu'on pourra dire que maintenant le bac, c'est de la triche ? »

« C'est du bricolage cette année », répondent d'un peu partout les enseignants grévistes qui, entre vendredi et lundi, ont organisé de manière souvent solennelle, devant les rectorats, la restitution des dernières copies. « M. Blanquer martèle que nous sommes minoritaires, et c'est vrai que le calendrier fait qu'on arrive un peu au bout... Mais notre mouvement n'est pas un échec pour autant, assure Bertrand Humeau, porte-parole du SNES-FSU à Montpellier. Il a donné de la visibilité à une contestation depuis huit mois et que personne ne voulait voir. »

Bruno Haberkorn, du même syndicat mais qui enseigne à Dijon, veut voir dans le faible nombre de grévistes – et le fait qu'ils finissent par rentrer dans le rang – la « conséquence directe des menaces de sanctions ». « Elles nous arrivent de partout sur nos messageries électroniques, sur nos téléphones portables », raconte cet enseignant agrégé de mathématiques. Comme d'autres, il ne cache pas s'être senti « insulté » quand Emmanuel Macron est intervenu, dimanche 7 juillet sur Franceinfo : « On ne peut pas prendre nos en-

fants et leurs familles en otages », a affirmé le chef de l'Etat. « On n'est quand même pas les ennemis de la nation ! », s'indigne M. Haberkorn. « Cette façon qu'a le gouvernement de durcir le ton, sur le terrain, ça passe très mal, souligne Stéphane Crochet, du syndicat SE-UNSA, opposé à la rétention des notes. Et pas que chez les enseignants grévistes : pour les non-grévistes aussi, un cap a été franchi. »

Lundi, les premiers jurys de ratapage se sont déroulés dans un climat « pas encore apaisé » : c'est en tout cas ce dont ont témoigné certains enseignants de nouveau convoqués après les « délibérations chaotiques » du 4 juillet.

« Problèmes techniques »

« La charge de travail est double, explique une enseignante dans l'Essonne. Il nous faut délibérer sur les oraux, mais aussi redélibérer à partir des notes définitives quand, pour certains candidats, on n'avait encore que la moyenne au contrôle continu. On connaît des retards, des problèmes techniques ; des élèves ont dû être convoqués mardi. » « C'était encore une belle pagaille ce matin, témoigne, sous l'étiquette du SNES-FSU, Jean-François Dejours, enseignant à Lille. Les candidats ont at-



« On a additionné les notes de maths, SES, histoire-géo et français, et on a divisé le total par quatre pour obtenir une note de philo »

JEAN-FRANÇOIS DEJOURS
syndicaliste SNES-FSU

tendu une heure dans la cour, les serveurs étaient indisponibles.»

Plus grave, pour cet enseignant de philosophie : « Il nous a encore fallu jouer avec les notes. » Pour sept élèves – sur 128 dans son jury – auxquels il manquait la note définitive et le livret scolaire, « il a fallu inventer une formule qui n'a rien de magique », dit-il : « On a additionné les notes de maths, de SES, d'histoire-géo et de français, et on a divisé le total par quatre pour obtenir une note de philo. Un élève est ainsi passé de 6/20 à 12/20... Mais tout le monde n'a pas la chance d'avoir un correcteur gréviste », ironise-t-il.

Les enseignants confient aussi la « pression » qu'ils ressentent

pour leurs propres élèves. « Certains, qui ont passé le week-end à préparer l'oral, vont apprendre qu'ils ont en fait déjà le bac, une fois leur note manquante récupérée, observe une enseignante de Seine-Saint-Denis. Mais le pire, c'est pour ceux qui sont recalés, avec une note inférieure à 8/20, et qui croisent les doigts pour que la copie restituée leur permette d'accéder au rattrapage, mardi ou mercredi. » Les candidats dont la situation pourrait évoluer devaient en être informés avant mardi, 10 heures.

« L'ambiance reste tendue dans les jurys, confie une enseignante en Ile-de-France. On est livrés à nous-mêmes. Quand on a demandé au proviseur qui serait responsable en cas de recours devant le tribunal administratif, il nous a répondu : "Je ne sais pas." Des collègues ont mal au ventre, d'autres sont au bord des larmes... »

Le syndicat de proviseurs du SNPDEN-UNSA, qui avait évoqué une centaine de centres d'examen perturbés, le 4 juillet, n'avait pas reçu d'alerte particulière, lundi. ■

MATTEA BATTAGLIA,
ANNE DEVAILLY (MONTPELLIER,
CORRESPONDANTE)
ET VENANTIA PETILLAULT



Des élèves devant les résultats du bac, au lycée Grandmont, à Tours, le 5 juillet. GUILLAUME SOUVANT/AFP